



Bulletin d'information «Covid-19-2» destiné aux communes

Bulletin no. 1 du 28.10.2020

Bases légales

MESURES PRISES ET RECOMMANDATIONS

28.10.2020: Nouvelles mesures annoncées par le CF concernant les tests, le port du masque, les rassemblements et certains établissements publics. [Lien vers le communiqué](#) et les modifications des ordonnances.

18.10.2020: Nouvelles mesures annoncées par le CF concernant le port du masque et les rassemblements, applicables dès le lendemain. [Lien vers le communiqué](#).

Les ordonnances sur le Covid-19 et leurs rapports explicatifs:

- [Lien vers l'ordonnance du 19 juin 2020 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière \(Ordonnance COVID-19 situation particulière\)](#). Entrée en vigueur le 20.06.2020, état au 19.10.2020.
- [Lien vers la nouvelle ordonnance 3](#), valable dès le 22.06.2020, état au 19.10.2020.
- [Lien vers l'ordonnance sur le système de traçage](#) de proximité pour le coronavirus SARS-CoV-2 (OSTP), du 24.06.2020 (Etat au 25.06.2020)
- [Lien vers le rapport explicatif de l'ordonnance «situation particulière»](#). Version du 19.10.2020
- [Lien vers le rapport explicatif de l'ordonnance 3](#). Version du 18.09.2020
- [Lien vers le rapport explicatif de l'ordonnance sur le système de traçage](#) pour le coronavirus SARS-CoV-2 (OSTP).
- [Lien vers l'ordonnance sur le transport international des voyageurs](#). Du 02.07.2020 (Etat au 12.10.2020)
- [Lien vers la liste actualisée des pays au retour ou en provenance desquels une quarantaine est obligatoire en Suisse](#). Etat au 28.10.2020.
- [Lien vers le rapport explicatif de l'ordonnance sur le transport international des voyageurs](#). Version du 28.10.2020
- [Lien vers la LF sur les bases légales des O du CF visant à surmonter l'épidémie de Covid-19](#). (25.09.2020)

Directives de l'OFSP à l'attention des cantons - [Contrôles renforcés de la mise en œuvre des plans de protections](#) et [Déclaration en relation avec les isolements et quarantaines](#).

CANTON DE VAUD

23.09.2020: [Communiqué de presse du CE](#) concernant le déclenchement du plan ORCA et les nouvelles mesures cantonales. Arrêté modifiant l'arrêt COVID-19. Directive DSAS-DEIS du 22.10.2020 et tableau des nouvelles mesures.

15.09.2020: Communiqué de presse du CE. [Lien vers le communiqué](#).

Situation pays voisins

France (F)

I = 659.9

Mesures actuelles en vigueur

- 15.10.2020: Instauration de l'Etat d'urgence sanitaire national.
- Port du masque obligatoire dans les lieux clos recevant du public.
- Voyages (hors Schengen): Test obligatoire pré ou post arrivée sur le territoire en fonction de la provenance et déclaration sur l'honneur. Quarantaine obligatoire pour arrivée depuis les Dom-Tom.
- La plupart des départements sont classés en zone rouge. La durée d'isolement pour les cas contacts est ramenée à 7 jours.
- **Dès le 23.10.20, couvre-feu (21h00-06h00) dans 54 départements.**
- **26.10.2020: Etat d'urgence prolongé au 16.02.2021.**

Source: <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Allemagne (D)

I = 156.2

Mesures actuelles en vigueur

- **Si plus de 35 cas/100'000 pers./7 jours, port du masque int./ext. Rassemblements privés max. 15 pers / publics 25 pers. Si plus de 50 cas/100'000 pers./7 jours, Réunions privées 10 pers. et 2 foyers max. Fermeture des bars/restaurants à 23h.**
- Exigence d'un test négatif pour les touristes en provenance de certains pays.
- Francfort et Cologne: couvre-feu nocturne.

Source: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/allemaigne/>

Italie (I)

I = 330.2

Mesures actuelles en vigueur

- Port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur (sauf à domicile).
- Règles strictes concernant l'occupation des véhicules (siège passager avant vide, max. 2 pers. à l'arrière, port du masque, etc.)
- Etat d'urgence prolongé jusqu'au 31.01.2021.
- Interdiction des fêtes et célébrations (int./ext.).
- 6 invités maximum à domicile.
- Inscription préalable obligatoire pour entrer dans certaines régions.
- 22.10.20: Couvre-feu (23h00-05h00) en Lombardie.
- **26.10.20 : Nouvelles mesures visant la restauration (fermeture les soirs à 18h00).**

Source: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/>

Autriche (A)

I = 338.5

Mesures actuelles en vigueur

- Le port d'un masque de protection est obligatoire dans les transports publics, les taxis, les magasins, les bureaux de poste et les banques, ainsi que dans tous les lieux fermés où la distance minimale de 1m ne peut être respectée. Cette règle vaut également pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Des règles supplémentaires peuvent s'appliquer selon les régions.
- Les personnes provenant d'un pays à risque (liste similaire à celle de la Suisse) doivent produire un test négatif datant de moins de 72h.
- **Limitation des rassemblements intérieurs (6 pers.) et extérieurs (12 pers.). Limitation des manifestations à 1000 pers. (salle) / 1'500 Pers. (extérieur, tous assis).**

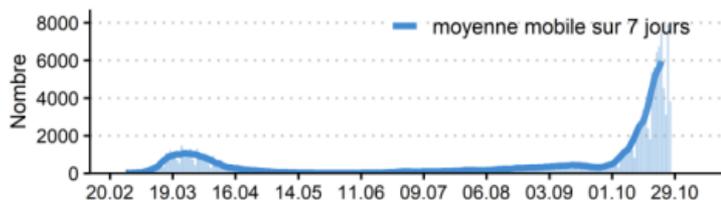
Source: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/autriche/>

La France et l'Allemagne s'appêtent à annoncer des nouvelles mesures de confinement partiel

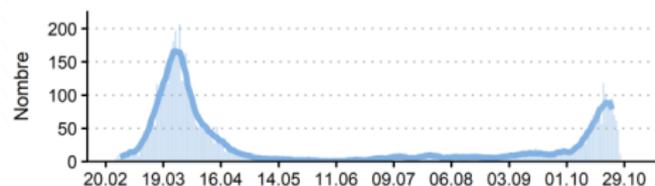
Situation générale au niveau suisse / points d'attention

SUISSE - Situation au 28.10.2020

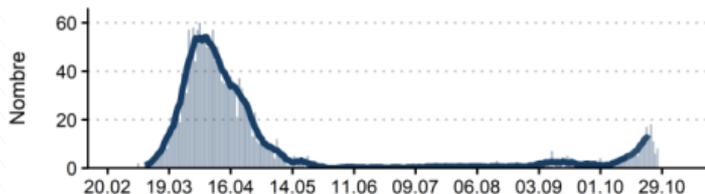
Nombre de cas



Nombre d'hospitalisations



Nombre de décès



65'441 nouveaux cas positifs sur les 14 j. précédents
Moyenne = **4'674** par jour.

1'018 nouvelles hospitalisations sur les 14 j. précédents
Moyenne = **73** par jour

Estimation du taux de reproduction effectif (R_e) du SARS-CoV-2 par canton, région et pour la Suisse ([source EPFZ](#))

Le taux de reproduction effectif R_e (estimé sur les cas confirmés) en Suisse au 17.10.2020 est de **1,45**.

Le taux de reproduction effectif R_e (estimé sur les cas confirmés) pour la région lémanique au 15.10.2020 est de **1,57**.

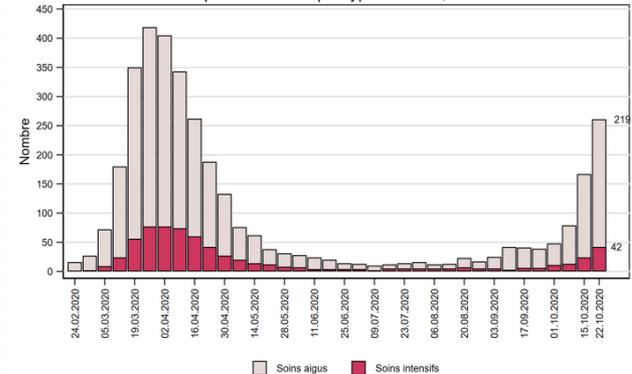
Situation sanitaire canton de Vaud

POINTS CLES: (27.10.2020)

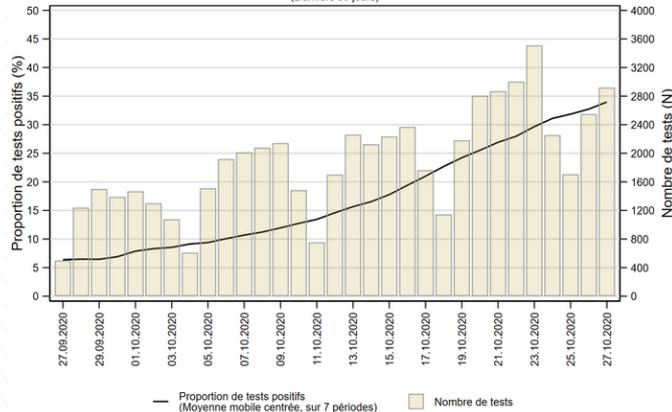
- L'activité épidémique sur le canton augmente fortement, avec 5'238 nouveaux cas déclarés depuis la semaine dernière, en comparaison avec 2'710 la semaine précédente et 1'348 la semaine d'avant.
- L'incidence de nouveaux cas sur 14 jours est actuellement de 986/100'000 habitants. Elle augmente dans toutes les classes d'âge. Si l'incidence reste supérieure parmi la catégorie d'âge 18-64 ans, on note également une augmentation préoccupante dans la population âgée de 65 ans et plus.

[Lien vers le point épidémiologique hebdomadaire publié par UNISANTE](#)

COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par semaine et par type de soins, Vaud



COVID-19, nombre de tests et proportion de tests de laboratoire SARS-COV2 positifs, Vaud (Derniers 30 jours)



COVID-19, nombre de nouveaux cas confirmés positifs, par classe d'âge, par jour, Vaud (Derniers 30 jours)

